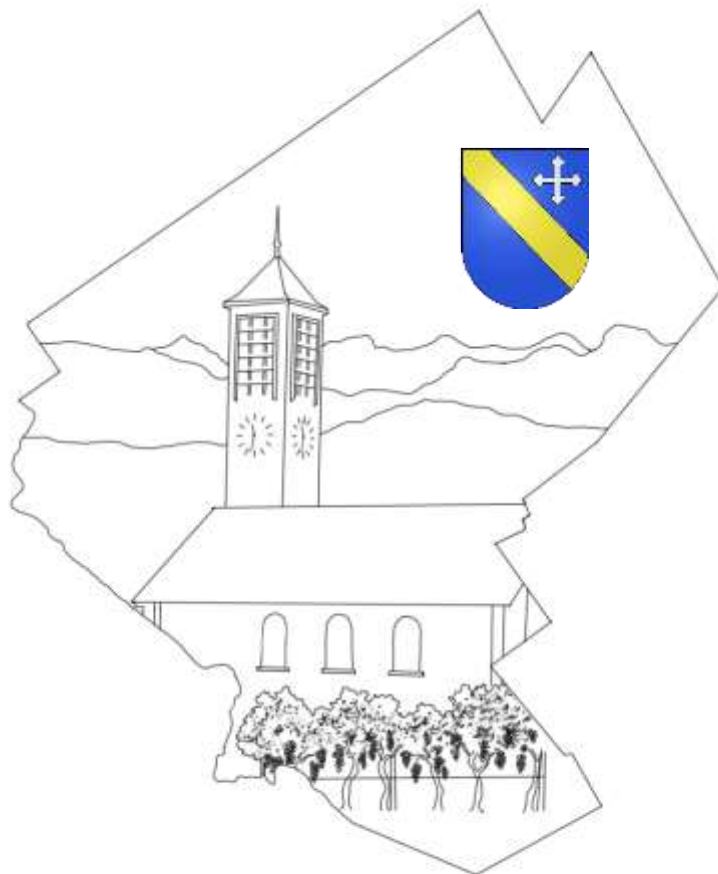


COMMUNE DE LULLY

Préavis 04/2026

Rapport de la Municipalité au Conseil général sur sa gestion pour l'année 2025



Logo de Lully : réalisation par M. Raphaël Bitter

Table des matières

1. Autorités et administration	1
Conseil général	1
Municipalité	4
Personnel communal	5
2. Finances	8
Finances.....	8
3. Bâtiments, urbanisme et constructions	8
Projet des bâtiments communaux.....	8
Gestion du patrimoine bâti.....	8
PACOM – Plan d’affectation communal de Lully.....	9
Police des constructions	10
4. Formation, jeunesse, culture et église	10
ASIME / école.....	10
AJEMA / accueil de jour des enfants	10
Sport, loisirs et manifestations	11
Églises & cultes	11
5. Sécurité publique	12
Gendarmerie & police du commerce.....	12
Protection civile	12
Service de défense incendie.....	13
6. Routes et voirie	13
Route, signalisation et éclairage public.....	13
Voirie	14
Déchèterie et gestion des déchets.....	14
7. Services industriels	15
AIEB	15
STEP Lully-Lussy & Réseau d’assainissement.....	15
8. Environnement	15
Terrain, forêt & vignes	15
Transition écologique – PECC.....	16

1. AUTORITÉS ET ADMINISTRATION

Conseil général

Le Bureau en 2025

Président	M. Ivan RICHARD, suite à la démission de M. Vincent NICOD
Vice-président	Mme Christel PETIT
Secrétaire	Mme Nicole JUFER TISSOT, jusqu'au 30.06.2025, puis Mme Florence CHOFFAT, depuis le 06.10.2025
Scrutateurs	M. Sébastien HARTMANN M. Michael BIRCHARD
Scrutateurs suppléants	Mme Arlette PERRET NISSEN M. Plinio MARONI
Huissière	Mme Sylviane DUPUIS

Composition du Conseil général

En décembre 2025, le Conseil général comptait 74 membres :

ABETEL Eric, AFFOLTER Eric, BESSONET Mathilde BIRARDA Alain, BIRARDA Axelle, BIRCHARD Michael, BLANC Thierry, BOLAY Marie, BOLAY Vincent, BOURGEOIS-BÄR Christine, BRIAND Caroline, CHABLOZ Edith, CHABLOZ Vincent, CHOFFAT Florence, COUCET Fabien, COUCET Laure, CRETEGNY Lise, CUENOD Jean-François, DE ANCOS Eva, DERVIN Elke, DROXLER Juliana, DROXLER Thomas, DUPUIS Sylviane, GENTON Léonard, GFELLER Antoinette, GFELLER Diana, GFELLER Marianne, GFELLER Nicolas, GFELLER Walter, GIESBRECHT Andreas, GIRARD Léni, GISEL Monique, GRUBER Stéfane, HARTMANN Philippe, HARTMANN Sébastien, HASELBACH Annia, HUMPERT Martin, KUERT Werner, LERESCHE Antonella, LERESCHE Mathieu, LIVET Jérôme, LIVET Thibault, LIVET Yvette, LORI REYMOND Corinne, MARONI Plinio, MAYOR Claire, MOIX Raphaël, MOUS-VUURMANS Brigitta, MUTSCHLER Valérie, NICOD Vincent, PASCHE Mélanie, PASCHE Olivier, PASCHE Steeve, PERRET NISSEN Arlette, PETIT Benoît, PETIT Christel, PFISTER Caroline, PFISTER Léonard, RICHARD Ivan, RIGOLI Nora, ROCHAT Céline, ROCHAT Vincent, RONDOT Corentin, ROSATI Andrea, RUBIN Delphine, RUBIN Marianne, RUCH Thierry, STRAUSS Nicole, TASEV Emile, UDRY Olivier, VIQUERAT Laurent, VIRNOT Ingrid, VIRNOT Olivier, WALKER Christine, WIDMER Amélie, WINGES Anne-Lise.

Les commissions

Commission des finances

Rapporteur	M. Jérôme LIVET
Membres	M. Thierry RUCH M. Eric ABETEL
Membre suppléant	M. Werner KUERT

Commission de gestion

Rapporteur	M. Benoît PETIT
Membres	M. Andreas GIESBRECHT M. Emile TASEV
Membres suppléants	Mme Mathilde BESSONNET M. Olivier UDRY

Conseil intercommunal AIEB

Délégués	M. Vincent CHABLOZ M. Olivier PASCHE M. Laurent VIQUERAT
----------	--

Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Membres	M. Vincent BOLAY M. Nicolas GFELLER M. Laurent VIQUERAT
Membre suppléant	M. Corentin RONDOT

Conseil intercommunal de l'ASIME

Membre	M. Emile TASEV
Membre suppléant	Mme Nora RIGOLI

Séances du Conseil général

Le Conseil général s'est réuni à quatre reprises et a traité les préavis municipaux suivants :

- **7 avril 2025**
 - Pas de préavis déposé
- **16 juin 2025**
 - Rapport Gestion et comptes 2024 – **Adopté**.
- **6 octobre 2025**
 - **Préavis 01/2025** – Demande d'un crédit d'étude de CHF 126'000.- pour la transformation de la STEP – **Adopté**
 - **Préavis 02/2025** – demande d'un crédit de CHF 755'000.- pour financer la part communale des travaux de réaménagement de la RC1 – Voie Verte – **Adopté**
 - **Préavis 03/2025** – Arrêté d'imposition – **Adopté**
 - **Préavis 04/2025** – sur la participation au financement du projet d'assainissement et transformation partielle de la patinoire de Morges en Complexe sportif régional quatre saisons – **Adopté**
 - **Préavis 05/2025** – Demande d'un crédit de CHF 151'000.- pour la réalisation d'une installation photovoltaïque sur le bâtiment du Collège et ses deux annexes – **Adopté**.

- **8 décembre 2025**

- **Préavis 06/2025** – Budget 2026 – **Adopté**
- **Préavis 07/2025** – Sortie du réseau AJEMA et adoption des statuts du réseau Coccinelle – **Adopté**
- **Préavis 08/2025** – Demande d'un montant de CHF 212'122.-, participation de tiers non déduite, pour rembourser le prêt de la commune de St-Prex pour la réalisation en 2019 d'un trottoir le long de la RC1 – **Adopté**
- **Préavis 09/2025** – Demande d'autorisation de vente du local artisanal situé au Ch. de Préveyres 57D, pour un montant de CHF 350'000.- – **Adopté**
- **Préavis 10/2025** – Demande d'un crédit de CHF 160'000.- pour la rétribution des participants au mandat d'étude parallèle (MEP) relatif au réaménagement des bâtiments communaux. – **Adopté.**

Votations et élections

Le Bureau du Conseil a été mobilisé pour le dépouillement des votations lors de 3 dimanches cette année.

Depuis le mois de septembre, le Bureau utilise un scanner pour le dépouillement. Celui-ci est fourni par l'entreprise KaiserData qui a développé le logiciel SuisseVote, qui est validé par le Canton.

Les bulletins de vote ont été modifiés (cases à cocher). Le traitement des bulletins est désormais automatisé, sauf pour les cas détectés comme suspects, qui doivent être validés manuellement. Un accord a été conclu avec Tolochenaz en cas de panne d'un de nos scanners, ce qui nous permet d'utiliser l'appareil de notre voisin.

Votation fédérale du 9 février 2025

1. Initiative pour la responsabilité environnementale

Votation fédérale du 28 septembre 2025

1. Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
2. Loi sur l'e-ID (LeID)

Votation cantonale du 28 septembre 2025

1. Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet
2. Quorum
3. Droits politiques des étrangers et étrangères

Votation fédérale du 30 novembre 2025

1. Initiative service citoyen
2. Initiative pour l'avenir

Votation cantonale du 30 novembre 2025

1. Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et conseillers aux Etats
2. Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement
3. Initiative populaire « pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici ».

Municipalité

Séance de la Municipalité

Durant l'année 2025, la Municipalité s'est réunie à 40 reprises pour délibérer et gérer les dossiers communaux (42 séances en 2024). Les séances ont lieu les lundis à partir de 18h00.

Répartition des dicastères

Suite à la démission de M. Rondot le 3 décembre 2025, son dicastère a été réparti entre les quatre municipaux restants, en fonction de leurs disponibilités.

Prénom, nom et fonction	Dicastères
Marc GENTON, Syndicature Administration générale	Administration - Personnel - Communication - Finances - Archives - Informatique - Relations extérieures Délégations : CODIR AIEB – COPOL Sports – COMEX TPM – Réunions Syndics du district / de Région Morges Groupe de Travail réseau accueil de jour des enfants Coccinelle
Eric RONDOT, Municipal jusqu'au 3.12.25 Vie locale	Ecole - Cantine & petite enfance - Cultes - Affaires sociales - Commerces - Culture - Manifestations - Associations & Sociétés locales - Journal communal Délégations : CI ASIME - CI ARASMAC (Président)
Jean-François RUBIN, Municipal Domaines et transition écologique	Espaces verts- Cimetière, forêts, vignes, terrains - Cours d'eau - Environnement & climat ; Biodiversité ; Mobilité et transports publics Délégations : COPOL Environnement - COPOL Mobilité
Floriane LIARD COUCET, Municipale Infrastructures et gestion urbaine	Routes - Eclairage public - Voirie - Gestion des déchets - Assainissement - Services industriels - Police - Pompiers – protection civile Délégations : CI SDIS-Morget - CI PCi
François LERESCHE, Municipal Patrimoine	Bâtiments communaux ; Police des constructions ; Conciergerie; Urbanisme; Energies Délégation : COPOL urbanisme

Visite du Préfet

La visite du Préfet a eu lieu le 12 mai 2025. M. Boris Cuanoud a pu contrôler les bonnes pratiques du Bureau du Conseil général (documents des séances et des votations, archivages), et de l'administration communale. Il a relevé notre respect des bonnes pratiques. Sa visite a aussi été l'occasion d'un échange avec la Municipalité.

La Préfecture a informé les communes du district que les visites seraient désormais bisannuelles.

Personnel communal

Greffe municipal – Nicole JUFER TISSOT

En 2025, Mme Jufer Tissot a participé à la demi-journée de formation organisée par l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM), ainsi qu'aux deux rencontres des secrétaires municipaux et municipales du district. Ces rencontres permettent de tisser un réseau, et d'aborder des problématiques spécifiques au fonctionnement des administrations communales et faisant appel à des experts ou des associations intercommunales.

Elle a aussi suivi une journée de formation de l'UCV intitulée « Communes, communiquez ! », ainsi que plusieurs webinaires sur l'informatique et l'archivage.

Missions spécifiques en 2025

Le suivi du PACom a été un des gros dossiers gérés par le greffe municipal. Le dépôt de dix préavis dans la deuxième moitié de l'année a aussi généré un surcroît de travail.

A noter que les nouvelles réglementations cantonales ont de plus en plus d'impact sur l'activité des administrations communales, le Canton reportant sur celles-ci le contrôle de l'application des lois votées par le Grand Conseil, que ce soit dans le domaine des constructions, du patrimoine arboré, du suivi des manifestations.

Contrôle des habitants – Morgane DE COPPET

Le Contrôle des habitants gère la tenue des différents registres communaux tel que ceux des habitants, des votations ou encore des chiens, et fournit aux habitants les données qui leur sont nécessaires, comme les attestations de domicile ou les demandes de cartes d'identité.

La gestion des locations de salle, les inscriptions pour la cantine scolaire et les demandes de macarons sont également gérées par le Contrôle des habitants.

Lors de cette année, la Commune de Lully a fait partie des communes tests pour la procédure de demande de renouvellement de permis C en ligne mise en place par le Canton.

La Commune a également adhéré à eDéménagement : il s'agit de l'annonce en ligne (site de l'Etat de Vaud) d'un changement d'adresse de résidence principale, depuis une commune vaudoise, ayant adhéré à eDéménagement, vers une autre commune vaudoise ou Suisse (sous certaines conditions).

Quelques chiffres

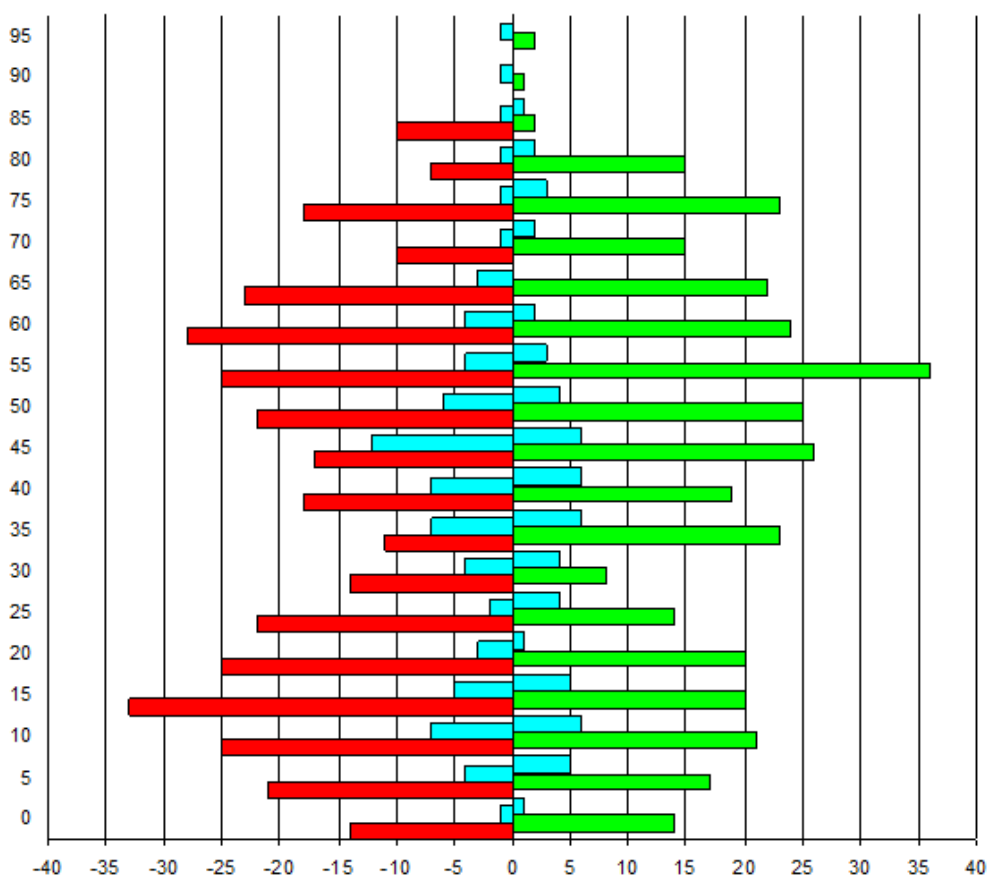
En 2025, la Commune de Lully était composée de 317 ménages et il y a eu 6 naissances (quatre garçons et deux filles).

En 2025, 7 personnes ont été naturalisées. Plusieurs dossiers de demande de naturalisation ont été ouverts et se poursuivent en 2026.

La commune comptait 57 chiens déclarés au 31 décembre 2025.

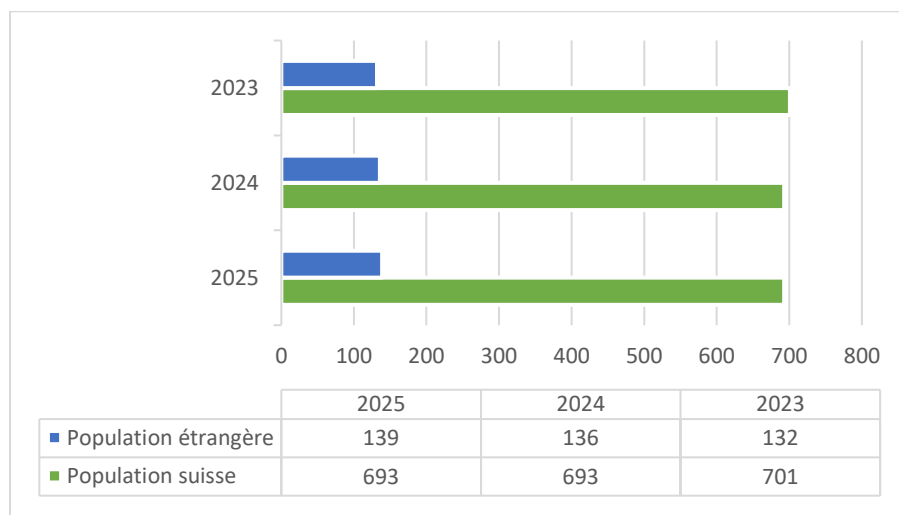
Lully en graphiques

Pyramide des âges



	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
Femmes (étranger)	1	5	6	5	1	4	4	6	6	6	4	3	2	0	2	3	2	1	0	0
Hommes (étranger)	-1	-4	-7	-5	-3	-2	-4	-7	-7	-12	-6	-4	-4	-3	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Femmes (suisse)	14	17	21	20	20	14	8	23	19	26	25	36	24	22	15	23	15	2	1	2
Hommes (suisse)	-14	-21	-25	-33	-25	-22	-14	-11	-18	-17	-22	-25	-28	-23	-10	-18	-7	-10	0	0

Population suisse et étrangère



Communication

La conception du journal communal Lully infos a été reprise par l'administration afin de garantir un maximum d'informations aux habitants. Il est édité quatre fois par année et disponible sur notre site internet.

Un nouveau site internet a été mis en ligne. Il est plus moderne et un guichet virtuel a été créé pour que les citoyens puissent avoir accès en ligne à plusieurs prestations. Le choix du changement de site a été motivé par la fin de la maintenance de l'ancien système par le fournisseur en fin d'année.

Une chaîne WhatsApp a été créée en septembre 2025. Cette chaîne permet de communiquer rapidement en cas d'informations et annonces urgentes (par exemple coupure d'eau, accident), mais aussi comme rappel pour la population.

Les locations des salles

Le refuge Joli Boiron a été loué 94 fois. Il y a eu 69 utilisations de la Grande salle, et 23 pour la Salle Blétru. A noter que les demandes de location sont envoyées principalement sur le guichet virtuel mis en place en 2025.

Cantine scolaire

Il y a 38 enfants de Lully et Tolochenaz inscrits à la cantine Croq'Bourdons, répartis selon les jours d'accueil suivants :

Année	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
2025	18	24	25	18
2024	32	23	32	22
2023	26	27	24	15

Le personnel de la cantine est toujours composé de 4 personnes et le fonctionnement de la structure est garanti par Mme Antoinette Montoya. Nous les remercions pour leur bienveillance à l'égard des enfants, ainsi que pour leur travail.

Macaron de stationnement

En 2025, 34 macarons ont été délivrés :

- 20 pour les personnes habitants à Lully
- 14 pour les personnes travaillant à Lully, principalement des enseignant-e-s ou le personnel du foyer de Lully.

Conciergerie – Mme Fernanda Marinho da Silva

L'engagement de Mme Marinho da Silva a été étendu aux contrôles et à l'entretien du refuge début 2025, l'entreprise prestataire ne donnant plus satisfaction. En septembre 2025, elle a repris le nettoyage du collège de Lully. Le cahier des charges a été adapté afin d'intégrer de nouveaux sites et d'améliorer le suivi de l'entretien des bâtiments communaux.

Remerciements

Après une période 2024-2025 marquée par des défis importants, la Municipalité tient à relever avec satisfaction que la situation s'est aujourd'hui largement normalisée. La mise en service

de la voirie intercommunale a permis de stabiliser l'organisation et de retrouver un fonctionnement plus fluide des activités communales.

Dans ce contexte, la Municipalité adresse ses sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son engagement, sa capacité d'adaptation et son professionnalisme tout au long de cette période de transition. Grâce à l'implication de ce personnel, le travail a pu reprendre un cours normal, même si certaines périodes restent ponctuellement plus soutenues.

Cette contribution est essentielle au bon fonctionnement de la commune et mérite d'être pleinement reconnue.

2. FINANCES

Finances

Le budget établi à l'automne 2024 se soldait par un excédent de charges de CHF 106'700,-. Des recettes plus élevées que prévu au niveau des recettes fiscales ordinaires ont permis de terminer l'année 2025 avec un excédent de revenus de CHF 5'622,63, après avoir attribué CHF 150'000,- à la réserve de politique budgétaire. Les autres grandes différences sont expliquées dans le préavis sur les comptes 2025.

Les recettes fiscales suivent une courbe ascendante ces dernières années. Le montant prévu au budget 2026 avait déjà été augmenté, mais l'augmentation à ce jour est plus importante que ce qui a été proposé au budget 2026. Un ajustement sera fait pour le budget 2027, tout en gardant à l'esprit que ce sont des recettes non planifiables, recettes qui risquent de ne pas être aussi élevées lors des prochains exercices.

3. BÂTIMENTS, URBANISME ET CONSTRUCTIONS

Projet des bâtiments communaux

L'année 2025 a marqué une étape importante dans la réflexion relative aux bâtiments communaux, avec la concrétisation du processus engagé en 2024. Suite aux travaux préparatoires, la Municipalité a poursuivi la démarche dans le cadre du mandat d'étude parallèle (MEP), conformément à la norme SIA 143.

Le crédit nécessaire à la poursuite du MEP a été adopté par le Conseil général, permettant d'engager les mandataires et d'entrer dans une phase opérationnelle. Ce processus vise à définir une vision cohérente et durable de l'organisation des infrastructures communales, en tenant compte des besoins actuels et futurs.

Gestion du patrimoine bâti

En parallèle des projets structurants, une attention particulière a été portée à la gestion courante des bâtiments communaux. Plusieurs interventions ont été nécessaires au cours de l'année, notamment en lien avec des problématiques techniques, telles que des fuites ou des dysfonctionnements d'installations.

Des travaux d'entretien et de remise en état ont également été amorcés en 2025, en particulier la réfection des sols de la grande salle, contribuant à améliorer le confort d'utilisation et la durabilité des équipements.

Des améliorations ont également été apportées au confort acoustique de certains bâtiments communaux. Des panneaux d'isolation phonique ont été installés au refuge ainsi qu'à la salle Blétru, afin de réduire la réverbération et d'améliorer les conditions d'utilisation de ces espaces lors des activités et manifestations.

Les aménagements réalisés tiennent compte des exigences en matière de sécurité incendie et respectent les normes en vigueur. Dans cette continuité, une prochaine étape concernera l'amélioration acoustique de la Grande salle.

En parallèle, et constatant que les conditions d'utilisation de plusieurs salles n'étaient pas affichées (capacité, voies de fuite, etc.), l'administration a fait évaluer les salles mises en location. Pour la Grande salle, l'existence d'une seule sortie limite désormais sa capacité à 50 personnes. Les plans d'évacuations de toutes les salles seront réalisés en 2026. La création d'une voie de fuite supplémentaire pour la Grande salle est à l'étude.

Dossiers spécifiques, gestion du patrimoine et énergie

La gestion du patrimoine communal a également été marquée par des décisions importantes, notamment la vente du local artisanal situé au Ch. de Préveyres, validée par le Conseil général de décembre 2025. Cette opération s'inscrit dans une volonté de rationalisation et de valorisation des actifs communaux.

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite des réflexions en matière d'énergie. Le projet d'installation photovoltaïque sur le collège et ses annexes a été validé, constituant une étape importante dans le développement de la production locale d'énergie renouvelable.

Ces démarches s'inscrivent dans une logique de transition énergétique, en lien avec les objectifs cantonaux et les réflexions communales en matière d'autoconsommation et d'optimisation énergétique.

PACOM – Plan d'affectation communal de Lully

Suite à l'enquête publique de l'été 2024, une dizaine d'oppositions et observations ont été transmises dans les délais. Des séances de conciliations ont été organisées début 2025 et les oppositions ont été levées, à l'exception de deux qui ont été maintenues. Certaines levées étaient conditionnées à des légères modifications du texte du règlement.

Alors que le service cantonal avait indiqué que les modifications annoncées, de portée minimale, pouvaient être validées sans enquête publique complémentaire, une modification de la jurisprudence a finalement rendu nécessaire une révision du texte en vue d'une mise à l'enquête publique complémentaire, prévue au printemps 2026. La Municipalité garde bon espoir d'une validation du préavis et du règlement en 2026.

Le PACOM a été soumis à différentes phases de consultation, permettant d'intégrer les retours des autorités cantonales, des acteurs locaux et de la population. La Municipalité constate que les règles du jeu changent en cours de procédure, complexifiant celle-ci et retardant son entrée en vigueur.

Police des constructions

Le suivi des dossiers de constructions s'est poursuivi tout au long de l'année, en coordination avec les mandataires externes et les services communaux. L'activité s'inscrit dans le cadre des procédures en vigueur, avec un accompagnement des administrés dans leurs démarches.

Les constructions en chiffres :

- 5 dossiers de demandes d'autorisations ont été déposés
- 8 mises à l'enquête publique ont été effectuées
- 7 permis de construire ont été octroyés
- 12 permis d'habiter/utiliser ont été délivrés
- 6 autorisations pour panneaux solaires
- 4 autorisations pour l'installation d'une Pompe à chaleur (PAC) air/eau

Le bureau Masotti et Associés SA a repris la gestion des analyses des dossiers de construction ainsi que les visites de conformité. Ceci tout en poursuivant la surveillance des chantiers. Plusieurs chantiers privés se poursuivent en 2026.

4. FORMATION, JEUNESSE, CULTURE ET ÉGLISE

ASIME / école

Lully compte 117 élèves, soit 4,2% des effectifs de l'établissement scolaire de Morges.

Lors de la rentrée d'août 2025, l'Etablissement primaire de Morges Ouest a accueilli **1029 élèves (-1)** provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vuflens-le-Château, qui ont été répartis dans 53 classes de 1P à 8P.

Le collège de Lully compte 108 élèves de primaire. Une sixième classe a été ouverte en août 2026. A noter qu'une seconde classe régionale de pédagogie spécialisée a été ouverte au Petit-Dézaley. Depuis la rentrée scolaire 2025-26, il y a donc une classe 1-2P et une classe de 3-4P accueillant 6 élèves chacune.

Le 22 mai 2025, les élèves de l'établissement ont participé au « Cross des Tulipes ». 41 classes étaient inscrites pour des courses de 1,5 km (1-3P), 2 km (4-6P) et 2,5 km (7-8P). Tous les élèves ont reçu une médaille et une collation à leur arrivée.

AJEMA / accueil de jour des enfants

L'année 2024 s'est conclue par l'annonce du départ de plusieurs communes du Réseau d'Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne (AJEMA). Si St-Prex et Aubonne prévoyaient de rejoindre un réseau plus proche ou claqué sur leur groupement scolaire, Morges a choisi de créer un réseau-ville.

Les communes restantes se sont unies et quelques syndics et municipaux, dont M. Marc Genton, ont participé à un groupe de travail en vue de créer un nouveau réseau. Leurs réflexions ont permis de créer un nouveau réseau répondant au nom de « Coccinelle », élaborer des statuts qui ont été approuvés par 17 des 18 communes territoriales.

En parallèle, des tractations avec la structure Little Green House de Tolochenaz a permis d'ouvrir 66 places d'accueil préscolaires. Celles-ci ont été rattachées, dans un premier temps, au Réseau AJEMA, et seront basculées dans le nouveau réseau au 1^{er} janvier 2027.

Si le travail à abattre jusqu'à l'ouverture du réseau reste conséquent (locaux administratifs, matériel et logiciels informatiques, personnel), le projet est lancé.

Sport, loisirs et manifestations

Bal des Pompiers

Le traditionnel Bal des Pompiers a été organisé cette année avec le soutien de la commune. L'Allée des Platanes ne permettant plus l'installation des tentes, le Bal s'est réplé au Petit Sécheron.

Les belles conditions météo ont permis à toutes et tous de profiter des lieux et de la fête. La démonstration du camion tonne-pompe a été un moment fort de celle-ci.



1^{er} août

L'organisation du 1^{er} août revenait cette année à la Municipalité, qui a pu profiter de l'installation sur le site du Petit Sécheron pour proposer un brunch à la ferme. C'est sous le soleil que les Bourdons se sont retrouvés pour célébrer notre fête nationale.

Sortie des Séniors

Le 3 octobre 2025, quelque 40 Séniors se sont rendus à dans le val d'Entremont, accompagnés d'une délégation municipale, pour la sortie bisannuelle. Ils ont pu visiter la fromagerie d'Orsières, puis déguster une délicieuse raclette sous un radieux soleil valaisan.

Rencontre Lully ³

Initiées par les Bourdons, les rencontres entre les Municipalités et les administrations des communes de Lully Fribourg, Lully Genève et Lully Vaud se poursuivent à un rythme plus ou moins annuel, en fonction des élections locales.

Réunis un samedi à Lully Fribourg, nous avons pu découvrir Estavayer-le-Lac, cité voisine et riche d'histoire. Mais ce sont davantage les liens tissés avec nos collègues qui ont enrichis cette journée. La prochaine rencontre aura lieu chez les Bourdons.

Églises & cultes

Entre les cultes et les services funéraires, l'église de Lully a été utilisée une dizaine de fois. La Paroisse protestante a informé les communes qu'elle menait une réflexion sur l'utilisation des lieux de cultes, réflexion qui devrait aboutir en 2029.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Gendarmerie & police du commerce

La Gendarmerie a assuré une dizaine de présence dans le village, sur la place devant l'épicerie.

Protection civile

Quelques chiffres pour l'année 2025 :

Jours de service Bat. Morges :	2'889
Jours de cours de répétitions :	2'381
Jours de service IFC (interventions en faveur de la collectivité) :	478
Jours de service ISU (interventions en situation d'urgence) :	30

Effectif au 31.12.2025 : 361 astreints (01.01.2026 : 346 astreints)

L'exercice 2025 se solde positivement par rapport au budget par une économie de Fr. 1.19 par habitant. On relève que, depuis 2018, les comptes sont toujours plus favorables que le budget. Le résultat dépend du nombre d'interventions.



Activités en 2025 : La protection civile est intervenue dans de nombreux contextes, par exemple :

- Manifestations : tour de Romandie, Fête fédérale de Gymnastique et 222 ans de PRM
- Recherche d'une personne disparue
- Test des sirènes
- Soutien aux aînés pendant les deux périodes de canicule (148 personnes visitées)
- Inondation à Morges le 2 novembre 2025
- Contrôle périodique des abris privés

Service de défense incendie

SIS Morget

Cette année a été marquée par plusieurs changements au sein du corps des sapeurs-pompiers, et nous remercions ces personnes pour leur engagement.

- Le départ du Maj. Thierry Charrey, que nous remercions pour ces 6 années au sein du SDIS. Le commandement a été repris au 1^{er} mai 2025 par le quartier-maitre Maj Nicolas Houlmann
- Un nouveau Quartier-Maître a été engagé dès le 1er juillet 2025, renforçant ainsi la gestion du SIS Morget. Il s'agit du Cap Fabrice Dupuis.

Intervention du SIS Morget :

Feux	109	Techniques	96
Eléments naturels	25	ABC	28
Assistances	48	Alarmes automatiques	
Accident/Pionnier	07	Justifiées / erreurs	34/54
		Extra-cantonale	1

Au total 401 interventions : 90 de nuit, 136 les week-ends et 175 en journée, dont 2 interventions sur la commune de Lully.

Les points à retenir¹ :

- L'effectif est toujours en baisse : 26 départs dont des départs à la retraite et 2 arrivées. L'effectif fin 2025 est 191 sapeurs-pompiers, avec une diminution de 24 personnes. Il est à noter que malgré une baisse importante des effectifs ces dernières années, les effectifs à disposition leur permettent de garantir les missions.
- En 2025, les équipes ont suivi plus de 9650 heures de formation interne et 2160 heures de cours cantonaux et fédéraux.
- Plusieurs projets ont été traités en 2025 :
 - Le projet de nouvelle caserne de Morges ;
 - Les portes ouvertes des 6 casernes le 14 juin 2025.
 - Le développement de la prévention (collecte d'informations, conseils et analyse qui vise à garantir l'efficacité des interventions en cas de sinistre) ;
 - Soutien aux communes pour le traitement de dossier de construction.

6. ROUTES ET VOIRIE

Route, signalisation et éclairage public

Les panneaux et marquages au sol des zones 30 km à l'heure ont été posés au printemps 2025.

Au centre du village le colmatage des fissures sur les trottoirs, les bordures, ainsi que le colmatage des fissures au chemin du Brisecol ont été réalisés en automne.

¹ Le rapport de gestion est disponible sur le site du SIS Morget : <https://sismorget.ch/statuts-et-reglements/>

Voirie

En l'absence de notre employé de voirie, M. Raphaël Coucet a assuré l'intérim pendant quelques mois, nous le remercions pour le temps qu'il a passé au sein de notre voirie.

Fin 2024, la Commune de Lully s'est rapprochée de celle de Tolochenaz afin d'entamer une réflexion sur la mise en place d'une voirie intercommunale. Cette démarche visait notamment à pallier le manque de personnel en cas d'absence (maladie, vacances), à assurer une meilleure continuité du service public, ainsi qu'à mutualiser les ressources humaines et matérielles.

Fin mars 2025, un accord a été trouvé entre les deux communes et un contrat de droit administratif a été établi, définissant les modalités de collaboration, de répartition des charges, ainsi que l'organisation opérationnelle du service.

Le 1^{er} mai 2025 a marqué le début effectif de cette collaboration. Les premiers mois ont permis une mise en route avec la découverte du territoire de Lully et de ses habitants, l'organisation des interventions, la planification des travaux et l'harmonisation des méthodes de travail. Une coordination régulière entre les municipaux a permis d'adapter progressivement les tâches et d'optimiser le fonctionnement.

Sur le plan opérationnel, cette collaboration permet une plus grande flexibilité dans la gestion des ressources. Elle a également favorisé le partage de compétences et d'expériences entre les deux communes.

Fin 2025, le bilan des premiers mois s'est révélé positif. Les retours des citoyennes et citoyens des deux communes sont également encourageants quant à la qualité du travail effectué, en particulier en ce qui concerne la réactivité des interventions et l'entretien général du domaine public. Un bilan plus complet sera établi après une année de fonctionnement.

Déchèterie et gestion des déchets

Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. L'entreprise VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Notre tonnage d'ordure ménagère pour cette année est de 82.02 t. Le nombre de kilos par habitant s'établit à 99,5 kg (2024 : 91,2 kg).

Afin de sensibiliser la population au « littering » (déchets sauvages), la commune a organisé au mois de mars le traditionnel Coup de Balai. Cette action organisée en collaboration avec la Commune de Lussy-Sur-Morges, s'est terminée par les traditionnelles grillages de remerciement au refuge de Lully, où nous avons accueillis 50 personnes.

Toujours plus de déchets arrivent à la déchetterie de Morges, avec une augmentation des habits usagés, des capsules Nespresso, et du carton trié. Une diminution est constatée dans la ferraille et les métaux ménagers.

7. SERVICES INDUSTRIELS

AIEB

Pour rappel, notre réseau d'alimentation en eau potable, sans lien direct avec les collecteurs des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU), est géré par l'AIEB (Association Intercommunale des Eaux du Boiron).

Le CODIR de l'AIEB a continué à prendre des mesures pour diluer la teneur des métabolites du chlorothalonil dans l'eau. Ces mesures restent néanmoins très incertaines puisque les valeurs ne sont pas constantes. Ces mesures ont également un coût qui à terme pourrait se reporter sur le prix de vente de l'eau.

Nous avons eu également en 2025 plusieurs fuites importantes sur la commune de Lully, dont certaines après les compteurs. Cela a eu un impact sur la consommation d'eau par habitants, puisque celle-ci a passé de 53 m³ à 64 m³ par habitants et par année. Les autres communes de l'AIEB sont soit stable, soit en légère augmentation.

STEP Lully-Lussy & Réseau d'assainissement

A la demande du Conseil général, le projet de modification de la STEP a été reporté, une nouvelle proposition doit être présentée.

Pour le fonctionnement de la STEP, nous devons vider le bassin de phragmicompostage n°4. Il n'a malheureusement pas été possible de le vider entièrement, les boues étaient beaucoup trop liquides.

8. ENVIRONNEMENT

Terrain, forêt & vignes

Vignes

Lors de la vendange 2025, nous avons pu récolter 245kg de raisin (cépage Divico) avec un sondage de 95.00 Oe de classe 1 – AOC grand cru. Pendant l'année, seuls deux traitements ont été effectués, la vigne n'ayant souffert d'aucune maladie.

Forêt

La pluviométrie fût relativement bonne cette année, cependant le manteau neigeux a fait défaut une grande partie de l'hiver et les températures sont restées clémentes, les larves de bostryches ayant passé l'hiver, les attaques furent conséquentes cet été.

Une bonne demande sur le marché a permis d'écouler la totalité des bois exploités. Les prix quant à eux furent à la hausse. 622 sylvies ont été coupées cette année aux Bougeries et le long du Boiron. La possibilité de 250 sylvies a donc été largement dépassée, cependant il s'agit d'une moyenne sur la durée du plan de gestion (10 ans). À savoir que la sylve est une unité de mesure propre à la sylviculture suisse exprimant le volume en bois d'un arbre sur pied. La « possibilité » désigne le volume en sylve que l'on peut prélever annuellement dans une forêt.

Elle correspond généralement au volume de l'accroissement du peuplement. Les volumes supplémentaires exploités sont dus à 3 foyers de bois bostryché.

De plus, plusieurs interventions ont été nécessaires pour sécuriser la Route de St-Prex, la STEP et la Fontaine des joncs, il s'agissait de vieux arbres pourris devenus instables, et d'arbres renversés et de branches cassées suite à des orages. L'ensemble de ces travaux expliquent le dépassement du budget.

580 m³ de bois tout assortiments confondus ont été vendu à un prix moyen de CHF/m³ 81.90 (68.70 en 2024 et 65.60 en 2023).

Des travaux de nettoyage de plantations et rajeunissement naturel ont été réalisés sur une surface d'environ 1.50 ha. Des plantations en complément au rajeunissement naturel ont été réalisées aux Bougeries et au Boiron.

Des subventions pour des travaux en forêts protectrices, des soins aux jeunes peuplements et e plantations ont été encaissées à hauteur de CHF 15'250.-.

Rossan



La remise à ciel ouvert du Ruisseau et Rossan et du Pontet a été complétée par la création d'une chambre de partage amont permettant de réguler le débit dans la rivière à ciel ouvert, respectivement dans l'ancienne conduite enterrée. Ce dispositif renforce la sécurité contre les inondations en assurant une meilleure répartition des débits lors des épisodes orageux.

En aval des aménagements, le trottoir a été reprofilé afin d'éviter des débordements vers les maisons alentour.

Tous ces travaux ont bénéficié du même de taux de subventionnement cantonaux et fédéraux que le reste du chantier.

Cimetière

Sur la berme séparant la route cantonale du cimetière, diverses plantations complémentaires ont été effectuées, ainsi que sur le talus amont en direction du village.

Allée des platanes

Après de nombreuses années de discussion, les arbres anciens de l'allée des platanes ont été coupés pour des raisons de sécurité et remplacés par de jeunes plants. Lors de cette opération, l'observation des troncs a démontré que ces travaux étaient absolument indispensables en regard de l'état sanitaire des arbres.

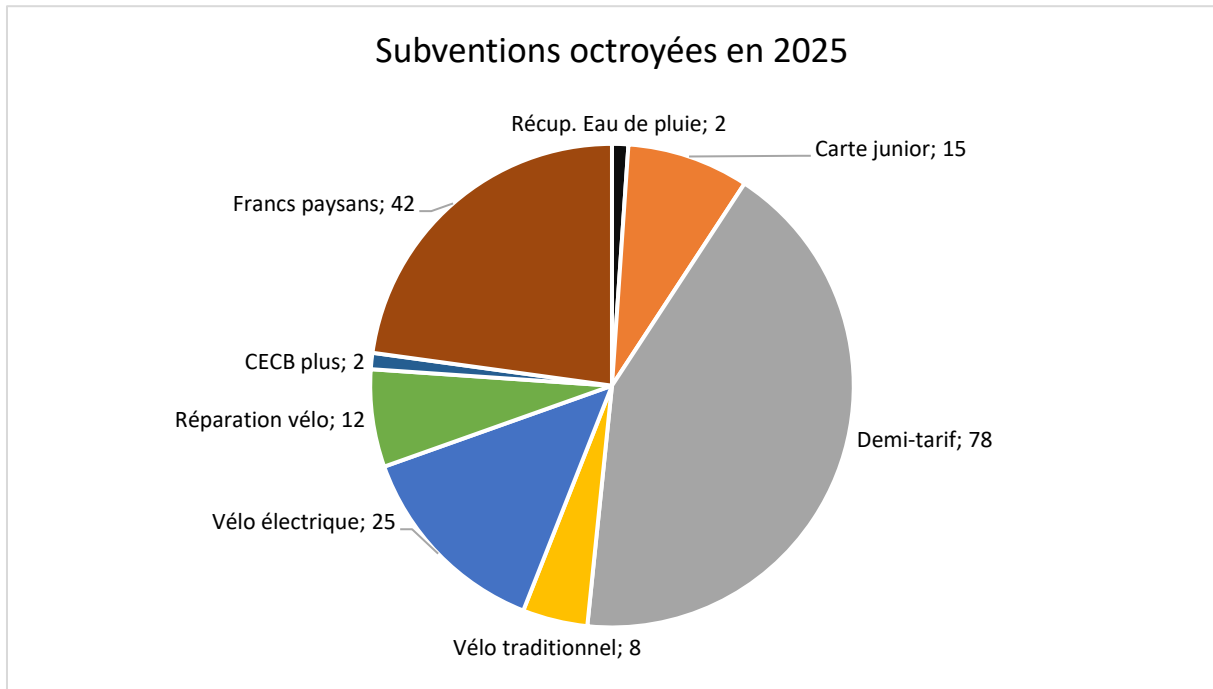


Transition écologique – PECC

Depuis quelques années, la Confédération met en place une stratégie pour faire face aux changements climatiques. Cette politique a été reprise au niveau des cantons avec la rédaction de plans climat. Dans ce contexte, le canton a développé à l'attention des communes un programme de soutien, le PECC « Plan énergie et climat communal ». 2025 marquait la fin

de la première période de mise en place de ces PECC (2022-2025). Un rapport de synthèse complet à ce sujet est disponible sur le site internet de la commune.

En 2025, 142 subventions ont été accordées dans le cadre du programme PECC, pour un montant total de 17'684.50 CHF. Les francs paysans ont rencontré un certain succès, avec l'acquisition de 4'200.- francs par les habitants, la commune a subventionné 20% de cette somme, soit un montant de Fr. 840.-.



Lully, le 11 mai 2026

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Marc Genton

Nicole Jufer Tissot